

Le taux préférentiel tombe à 14% aux E.-U.



marcel boutin
votre argent

La désescalade des taux d'intérêt se poursuit avec vigueur aux Etats-Unis face au relâchement de la demande de crédit alors que l'économie américaine est entrée dans la première phase d'une récession.

Morgan Guaranty Trust, la cinquième banque en importance aux Etats-Unis, a pris hier l'initiative du mouvement en abaissant de 16 à 14 pour 100 son taux préférentiel, c'est-à-dire l'intérêt qui s'applique aux prêts à ses plus importants clients.

Quelques autres institutions dont la Chase Manhattan ont suivi l'exemple de cette banque en rajustant leur "prime rate" à ce nouveau niveau, le plus bas qu'on ait vu depuis octobre 1979 alors que la Réserve fédérale américaine a resserré sa politique monétaire.

La précédente baisse du taux préférentiel remonte à vendredi dernier, le 23 mai, alors que la Citibank et Manufacturers Hanover ont ramené leur taux de 16.50 à 14.50 pour 100.

Rappelons que c'est le 2 avril que le taux préférentiel des banques américaines a atteint le sommet historique de 20 pour 100, après une série de hausses amorcées à la fin de février.

La répugnance des emprunteurs — les consommateurs et les entreprises — à recourir massivement au crédit alors que les perspectives des affaires continuent de se détériorer est à l'origine de la chute du loyer de l'argent. Par ailleurs, la croyance que la désescalade des taux d'intérêt est loin d'être terminée est un autre facteur non négligeable. Plusieurs emprunteurs potentiels se tiennent en effet à l'écart dans l'espoir de pouvoir obtenir éventuellement les fonds requis à de meilleures conditions. Cependant, la plupart des experts prédisent que les taux d'intérêt ne baisseront pas aussi rapidement au cours des prochaines semaines qu'ils ne l'ont fait depuis la mi-avril.

Au Canada, il y a des indices de plus en plus nombreux d'un ralentissement des affaires. Par exem-

ple, les permis de bâtir ont baissé de près de 20 pour 100 en mars par rapport à février et au cours des trois premiers mois de 1980, nos manufactures n'ont fonctionné qu'à 84.6 pour 100 de leur plein régime, soit le plus bas niveau remarqué depuis deux ans.

Lorsque le bâtiment et l'activité manufacturière déclinent, la demande de crédit ne peut faire autrement que baisser, ce qui provoque inévitablement une baisse du loyer de l'argent.

Forte baisse des taux hypothécaires

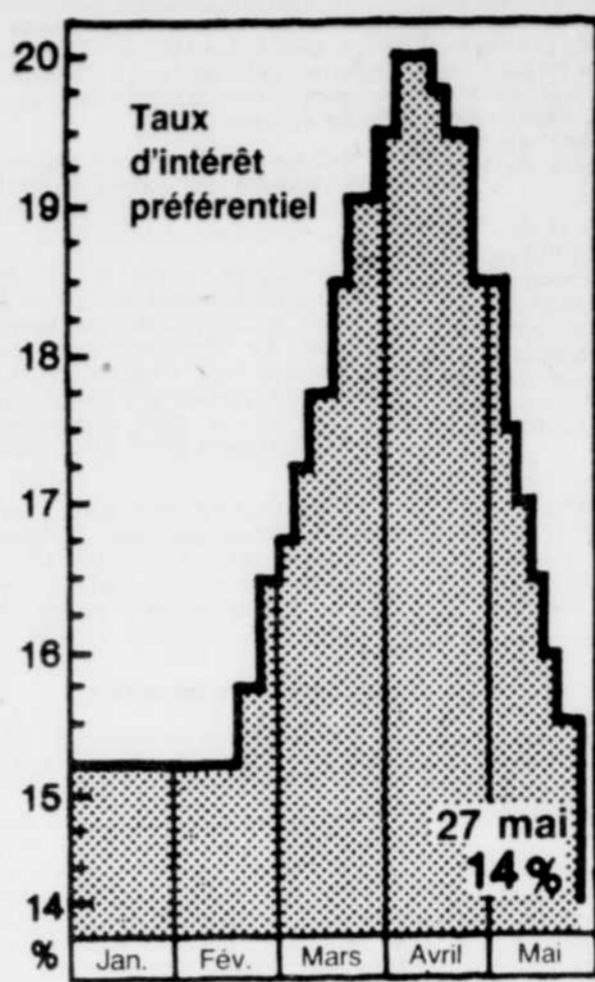
Comme on l'a vu au cours des dernières semaines, la baisse des taux d'intérêt au Canada se fait parallèlement à un mouvement identique aux Etats-Unis. Cependant, le taux préférentiel des banques canadiennes a chuté moins abruptement qu'aux Etats-Unis.

Le "prime rate" canadien, qui était de 13.75 pour 100 en date du 22 mai 1980 a baissé de 3.75 pour 100 par rapport au sommet de 17.50 pour 100 atteint le 2 avril dernier. Au cours de la même période, le taux préférentiel américain a marqué une baisse de 6 pour 100, étant ramené de 20 à 14 pour 100.

Fait à mentionner, les taux des prêts hypothécaires au Canada qui sont habituellement beaucoup plus stables que les taux préférentiels, ont connu une baisse rapide depuis la mi-avril alors qu'ils avaient plafonné à 17.75 pour 100. Le recul est de l'ordre de 5.25 pour 100 si l'on compare les taux les plus bas disponibles au moment où ces lignes ont été écrites — 12.50 pour 100 à la Banque de Montréal et au Permanent — avec le sommet de 17.75 pour 100 mentionné plus haut.

Incidemment, la Banque Royale du Canada, la Banque de Montréal et la Banque Continentale du Canada ont abaissé hier les taux de leurs prêts hypothécaires suivant en cela l'exemple donné jeudi dernier par la Banque de Nouvelle-Ecosse qui a ramené son propre taux à 13 pour 100.

A la Banque Royale, le taux des hypothèques ouvertes avec terme d'un an ainsi que les taux des prêts fermés comportant des termes de 3 et 5 ans ont été ramenés de 13.75 à 13 pour 100. A la Banque de Montréal, les hypothèques ouvertes avec terme d'un an sont disponibles à 13 pour 100, alors que les hypothèques fermées sont offertes à des taux variant de 12.50 à 13 pour 100, dépendant de la durée du terme.



tranche de 10 pour 100 l'année suivante, sans qu'il y ait pénalité dans l'un ou l'autre cas. Le second avantage permet à l'emprunteur de rembourser toute sa dette hypothécaire sans la moindre pénalité s'il parvient à vendre sa propriété avant l'expiration du terme choisi.

Normalement, un prêt hypothécaire fermé ne permet pas le remboursement par anticipation d'une partie ou de la totalité de la dette sans qu'il y ait une pénalité d'intérêt de trois ou de six mois.

Par ailleurs, la Banque Continentale a réduit les taux de ses dépôts à terme. Ainsi, le rendement le plus intéressant est celui de 11.25 pour 100 pour les dépôts de 30 à 59 jours et ceux de 60 à 89 jours, lesquels comportent un minimum de \$5,000. Pour les placements de \$100,000 et plus d'une durée de 30 à 59 jours, la banque versait hier matin un intérêt de 12.25 pour 100.

De son côté, la Banque Mercantile du Canada a réduit les taux d'intérêt sur ses dépôts à terme comportant des termes variant de 30 jours à trois ans. Les nouveaux rendements s'échelonnent de 10 à 11 pour 100 dépendant du terme.

Dans le secteur des compagnies de fiducie, le Trust Général du Canada a annoncé une baisse de tous les taux d'intérêt sur hypothèque. Par exemple, le taux des prêts avec termes de un à cinq ans pour maison unifamiliale, duplex, triplex ou bâtisse de moins de cinq logements tombe à 13 pour 100, qu'il s'agisse d'un prêt conventionnel ou d'un prêt assuré aux termes de la loi nationale de l'habitation.

Par ailleurs, Fiducie Prêt et Revenu signale un taux de 13 pour 100 pour les prêts hypothécaires fermés avec termes de un an et de cinq ans. Le taux des prêts avec terme de trois ans est de 14 pour 100. Du côté des dépôts garantis, la compagnie verse un intérêt annuel de 11 pour 100 pour les dépôts d'un terme de cinq ans.

Enfin, les taux recommandés par l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins font voir une diminution de 1/2 de 1 pour 100 pour les prêts hypothécaires conventionnels et ceux de la SCHL à partir d'aujourd'hui. Le nouveau taux est de 13 pour 100 plus l'assurance-vie (termes de un an et deux ans). De plus, le taux des prêts personnels pour la plupart des caisses populaires a été abaissé de 1/4 pour 100 à partir d'aujourd'hui et se situe entre 16 et 17 pour 100 dépendant du programme d'assurance à comparer à la fourchette précédente de 16 1/4 à 17 1/4 pour 100.

Innovation de Banque Continentale

La Banque Continentale, qui a ramené à 13.25 pour 100 le taux de ses prêts hypothécaires fermés avec termes de trois et cinq ans pour des fins résidentielles, a offert deux privilèges aux emprunteurs. Le premier comporte la possibilité d'un remboursement de capital de 10 pour 100 sur le solde impayé à la date anniversaire et d'un remboursement d'une autre

Recherche et développement

Les manufacturiers veulent des crédits d'impôt de 25%

par Elyette CURVALLE

OTTAWA (PC) — Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Edward Newall, affirme que seuls des crédits d'impôt de l'ordre de 25 pour cent peuvent aider à augmenter le niveau des dépenses en recherche et développement, selon l'objectif que s'est fixé le gouvernement.

Il contredit en cela le ministre des Sciences et de la Technologie, M. John Roberts, pour qui la part de ces dépenses pourrait atteindre \$8 milliards en 1985 grâce à un effort accru des multinationales et à la mise sur pied de programmes de subvention et de formation dans l'entreprise.

Prenant la parole hier à la 109^e assemblée générale de l'association, le ministre Roberts a rappelé l'objectif du gouvernement qui est d'augmenter la part des dépenses en recherche et développement pour la faire passer de moins de un pour cent, son niveau actuel, à 1.5 pour cent du produit national brut et ce, vers le milieu des années 80.

Le but de cette augmentation est de s'aligner sur la majorité des pays industrialisés dont la part des dépenses en recherche et développement par rapport au PNB dépasse deux et même trois pour cent dans les pays de l'OCDE.

Il s'agit surtout de permettre à l'industrie manufacturière canadienne de devenir compétitive sur les marchés internationaux, un objectif que soutient M. Newall pour qui "s'en tenir uniquement au marché intérieur est de moins en moins valable", comme il

l'a souligné dans un discours devant les membres de l'Association.

M. Roberts a rappelé la décision du gouvernement d'augmenter sa part des dépenses jusqu'à \$1.25 milliard, avec l'espoir d'en arriver à un total de plus de \$2.4 milliards en 1985. L'industrie manufacturière, pour sa part, devrait dépenser plus de \$4 milliards en recherche et développement.

Selon M. Roberts, c'est aux multinationales qu'il convient de s'adresser pour les convaincre de consacrer une plus grande part de leurs profits à la recherche et au développement.

Il appert en effet, de constater le ministre, que les sociétés sous contrôle étranger investissent moins dans ce domaine que ne le font les sociétés canadiennes par rapport au produit de leurs ventes.

Comme autres mesures incitatives au relèvement du niveau des dépenses, M. Roberts a évoqué les privilèges fiscaux accordés aux entreprises, soit un crédit d'impôt de 10 pour cent qui passe à 20 pour cent dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie.

Il a fait allusion aux programmes de développement d'entreprise destinés à financer, cas par cas, les projets de développement mis sur pied par des compagnies, ainsi qu'à de nouveaux programmes de formation de main-d'œuvre qualifiée et aux subventions accordées aux petites entreprises.

Par la fiscalité

Ces mesures, quoiqu'utiles et appréciables, ne peuvent avoir, selon M. Newall, un impact significatif sur le niveau des dépenses en matière de recherche et de développement.

"Nous n'avons cessé de répéter, disait-il le matin même, que les privilèges fiscaux sont la principale solution. Jusqu'à présent, ajoutait-il, nous ne sommes pas parvenus à convaincre Ottawa".

"Le monde des affaires, a encore déclaré M. Newall dans une entrevue au Globe and Mail, recommande que le crédit d'impôt à la recherche soit porté à 25 pour cent".

Il s'agirait, ainsi, de rendre plus attirantes et moins risquées les dépenses consacrées à la recherche par une entreprise.

M. Newall, président du conseil de Dupont du Canada à Montréal, qui succédait hier à M. John Bulman à la tête de l'Association, a par ailleurs déclaré que les milieux d'affaires refuseraient les programmes qui offrent des subventions en guise de mesures incitatives.

La recherche et le développement industriels, a-t-il noté, continueront à accuser du retard, à moins que l'on n'adopte un ensemble de mesures fiscales propres à la relance de ces activités.

D'autre part, M. Newall a indiqué que l'association continuerait à appuyer les politiques gouvernementales destinées à faciliter l'accès des fabricants aux principaux marchés internationaux y compris le Japon, les pays de la zone du Pacifique et les Etats-Unis.

Elle appuiera en outre les programmes de lutte contre l'inflation du gouvernement ainsi que ses efforts pour mettre en place une politique énergétique. "L'industrie manufacturière, a-t-il déclaré, est en faveur d'une croissance plus rapide des prix de l'énergie en vue de parvenir à l'autonomie en matière énergétique".

Céréales: les producteurs du Québec paient plus cher

par Marc SAINT-PIERRE

Les producteurs agricoles québécois paient les céréales fourragères plus chères que leurs homologues de l'Ouest depuis l'abolition du marché libre des grains le 1er août 1979.

Un écart constant, qui oscille entre \$5 et \$25 la tonne selon les aléas du marché, pénalise en effet les producteurs agricoles du Québec depuis que la Commission canadienne du blé a décidé de mettre fin au marché libre des grains.

Les pertes encourues par l'économie québécoise à ce chapitre par suite de l'élimination de l'équité des prix du grain entre l'Est et l'Ouest se chiffrent dans les millions de dollars.

Le Québec achète bon an mal an quelque 2 millions de tonnes de céréales dans l'Ouest, notamment pour mener à bien ses productions sans sol comme le porc par exemple.

Le marché libre des grains, qui assurait une équité des prix à

l'exclusion des coûts de transport entre consommateurs de l'Ouest et de l'Est, avait été institué en 1974 à la suite de vigoureuses luttes menées notamment par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les meuniers québécois.

La décision de la CCB rendue publique en mars 1979 et qui devait entrer en vigueur au mois d'août suivant a de fait amené la fixation de quotas de livraison applicable à l'Est. Les producteurs agricoles de l'Ouest pouvaient toujours, aux termes de la décision, s'approvisionner sur un marché libre local.

L'Ontario, incidemment, n'a à peu près pas été touchée par cette mesure puisqu'elle est autosuffisante en céréales.

Marché captif

Le marché québécois des céréales est un marché captif pour les céréaliculteurs de l'Ouest. Aux termes des lois régissant le marché des grains au Canada, les divers partenaires de la Confédération canadienne se doivent de s'approvisionner ici même, sauf pour ce qui est du maïs qui peut éventuellement être acheté aux Etats-Unis.

Le marché québécois, le plus important et le plus stable pour les céréaliculteurs de l'Ouest, constitue année après année le meilleur débouché pour les Prairies.

Il est encore trop tôt pour déterminer l'impact qu'a produit la fin du marché libre des grains au Québec mais c'est un secret de polichinelle que la pression exercée sur une industrie porcine déjà en difficulté ne soit pas susceptible d'améliorer les choses.

Des coûts de grains plus élevés se répercutent inévitablement au niveau des coûts de production des meuniers et des producteurs agricoles québécois.

Ce qu'il faut au Québec, a indiqué Mario Dumais, économiste et spécialiste des grains à l'Union des producteurs agricoles (UPA), c'est l'équité des prix.

Nous ne disons pas aux producteurs agricoles de l'Ouest de produire en dessous de leur coût de production mais nous voulons que le prix des céréales fourragères soit le même pour tout le monde, a-t-il conclu en substance.

Bell souhaite hausser de 26 pour 100 ses tarifs résidentiels

HULL (PC) — La compagnie Bell Canada a soutenu hier que ses rapports et documents décrivant en détail des prévisions de dépenses pour les prochaines années ne devraient pas être rendus publics.

\$465 millions en 1981. Bell cite comme principale cause de sa requête l'inflation qui touche les salaires, le matériel et les avantages sociaux des employés.

De leur côté, l'Association des consommateurs du Canada, l'Association des hôpitaux ontariens et d'autres groupes opposés à une hausse estiment qu'ils doivent lire les documents afin de plaider leur cause le mieux possible.

L'argument principal de la compagnie étant celui de l'inflation, l'avocat de ces groupes, M. Hank Intven, a précisé que les documents qu'ils veulent voir portent justement sur cet aspect de la question.

Bell n'a pas le droit non plus, d'après Me Intven, de garder secrets des documents qui n'influencent pas sa position concurrentielle.

Intérêts des autres

Les règlements du CRTC permettent à la compagnie de garder secrets des documents qui avantageraient ses concurrents s'ils en prenaient connaissance mais ils ne permettent pas à Bell de protéger les intérêts d'autres sociétés.

Bell soutient par contre que les règlements le lui permettent justement car elle a demandé à ses fournisseurs et sous-contractants des données confidentielles sur la hausse des prix dans leurs secteurs. Bell cherche ainsi à planifier à long terme ses investissements.

Les avocats de la compagnie ont plaidé que le dévoilement l'empêcherait à l'avenir d'obtenir de tels renseignements chez ses fournisseurs.

Les audiences devraient durer un mois. Les dernières hausses permises à Bell remontent au mois d'août 1978 mais le CRTC n'avait alors accordé à la compagnie de la Côte du Beaver Hall, à Montréal, que le quart de ce qu'elle demandait pour les tarifs résidentiels et le tiers pour les tarifs commerciaux.

Dans le texte de sa dernière requête, Bell affirme qu'elle a réduit ses demandes afin de faire un profit comparable à celui de 1979.

Compte tenu de l'inflation et d'autres facteurs, la compagnie décidera "si d'autres hausses seront requises pour l'année 1981", lit-on dans la requête.

\$112 millions de prêts agricoles approuvés

La Société du crédit agricole du Canada a approuvé au Québec en 1979-80 quelque 926 prêts représentant une somme totale de \$111,940,800.

Le Québec se situe ainsi au quatrième rang de l'ensemble canadien pour ce qui est du nombre de prêts et au troisième en ce qui a trait aux sommes prêtées.

C'est l'Ontario qui a bénéficié de la part du lion avec des prêts approuvés représentant \$171,462,200. Cette province se situe au second rang pour le nombre des prêts avec un total de 1,326.

La Saskatchewan se situe

deuxième pour ce qui est des montants prêtés, soit \$149,632,100, mais elle est bonne première pour le nombre des prêts approuvés, soit 1,570.

Pour ce qui est des sommes totales, viennent ensuite dans l'ordre l'Alberta, avec des prêts de \$99,782,300, le Manitoba, avec \$57,951,500, les Provinces maritimes dans leur ensemble, avec \$19,352,000, et la Colombie-Britannique, \$18,358,800.

Au Québec, la moyenne des prêts s'est établie à \$120,900 en 1979-80, un peu au-dessus de la moyenne canadienne de \$110,300.

Des montants totaux prêtés, \$46.7 millions ont été investis en industrie laitière, \$40.8 millions en industrie porcine.

De ces montants, \$25.4 millions ont été utilisés pour la construction de nouveaux bâtiments agricoles. La Société du crédit agricole a également contribué à établir quelque 260 nouveaux producteurs agricoles.

Syndicats agricoles

Les syndicats agricoles québécois se sont par ailleurs prévalus davantage de la loi fédérale sur le crédit agricole.

La Société du crédit agricole a consenti 39 prêts à des syndicats agricoles totalisant \$1,141,225 comparativement à 17 prêts totalisant \$408,990 en 1978-79, soit une hausse de 179 pour 100 en termes de dollars.

Cette hausse est notamment attribuable aux nombreux achats de moissonneuses-batteuses qui ont été faits par des groupes de cultivateurs formés en syndicats agricoles.

Le taux d'intérêt actuel sur les prêts aux syndicats est de 13 1/2 pour 100.

économie

Des réductions de personnel et de coûts seraient essentielles advenant la reprise d'ITT-Rayonier

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — Dans le document qu'on vient de soumettre au gouvernement, le groupe financier québécois formule plusieurs recommandations au sujet de la réouverture de l'usine ITT, dont la réduction de 180 emplois en usine et une diminution de 20 pour 100 du coût de l'approvisionnement en bois.

De cette façon, la firme I.P. Sharp fait sienne plusieurs des nombreuses recommandations contenues dans l'étude Sandwell commanditée par ITT et qui constituent, à toutes fins utiles, les conditions sine qua non pour rentabiliser une usine comme celle de ITT-Rayonier.

Ouverte en 1975, l'usine de ITT-Rayonier à Port-Cartier était considérée comme une usine modèle à la fine pointe de la technologie et pouvant produire 680 tonnes de pâte à dissoudre par semaine ou 725 tonnes de pâte à papier. Suite aux très nombreux problèmes que connaît l'entreprise, ITT-Rayonier cessa ses opérations en septembre dernier.

Avant cette fermeture, la firme Sandwell, une firme de consultants de Colombie-Britannique, avait conclu à la nécessité d'investir \$136 millions pour éliminer un certain nombre de problèmes et d'attendre une période de cinq années avant que l'entreprise ne soit rentable.

Se basant sur l'étude Sandwell, I.P. Sharp reprend ses recommandations à son compte.

Le coût du bois

Une réduction dans le coût de production du bois de l'ordre de 20 pour 100 sera réalisable moyennant la combinaison de méthodes améliorées, de l'augmentation de volumes, etc., mentionne le document de I.P. Sharp, qui précise:

Le Groupe Port-Cartier croit que le problème de réduction du coût de production du bois mérite une attention toute particulière en raison d'un manque de statistiques précises des coûts concernant le bois, ainsi que le besoin éventuel de l'usine de s'en remettre à la disponibilité du bois local.

ITT-Rayonier avait adopté, au cours d'une période d'opération de l'usine, une politique d'acheter à l'extérieur une portion importante de leur bois. Ceci présume une disponibilité de bois extérieur à prix compétitif, et nous croyons que ceci pourrait occasionner des problèmes à long terme, est-il encore écrit dans le document.

Et d'ajouter:

"En 1979, par exemple, ITT-Rayonier comptait acheter 42 pour 100 du bois à un coût moyen de \$88,60 par cunit, comparativement à un coût de \$130,10 par cunit pour le bois local."

"Sandwell propose un programme de réduction de coûts destiné à transformer le \$130,10 en \$92,20 par cunit. Le Groupe Port-Cartier aimerait examiner de plus près la nature des changements proposés, leurs coûts et s'assurer que le coût de référence, soit \$130,10 par cunit, est vraiment représentatif."

Le Groupe Port-Cartier examinera aussi la disponibilité et l'efficacité des méthodes utilisées dans d'autres endroits où les conditions de bois sont semblables à celles de Port-Cartier. Finalement, le Groupe Port-Cartier étudiera la possibilité d'acheter directement le bois localement (aucune production locale par la compagnie). Cette dernière approche entraînera certains risques."

L'usine

Au chapitre de l'usine elle-même, le rapport mentionne:

"Le rapport Sandwell établissait une série de modifications des installations dont le but était de hausser la production hebdomadaire à 375 tonnes (moyenne mobile, 12 mois) à 640 tonnes de pâte à dissoudre."

"Selon Sandwell, il serait nécessaire d'investir une somme de \$111 millions au cours d'une période de 5 ans afin de réaliser un tel objectif."

"L'estimation ne reflétait pas la possibilité de la fermeture de l'usine au cours d'une période de temps prolongée. De plus, nous avons pu constater que dans le cas de certains éléments du procédé, il y aurait lieu de poursuivre des études plus approfondies (écorceuses, préparation d'acides, etc.)."

"Selon Sandwell, la mise en place des modifications proposées, incluant les changements des structures administratives, donnera un coût de production de \$502 la tonne de pâte à dissoudre (soit une baisse de \$151 la tonne)."

Les ressources humaines

Deux chapitres de l'étude de I.P. Sharp concernant les ressources humaines et les relations ouvrières.

"Le rapport Sandwell conclut, par comparaison avec d'autres usines, que la quantité de ressources humaines pourrait être réduite de 760 à 580 personnes. Cette proposition reflétait les modalités d'opération d'une firme telle que ITT-Rayonier, mais il s'ensuit qu'une firme québécoise, non multinationale, aura des besoins différents."

"Nous proposons de préparer un modèle de ressources humaines sur ordinateur au cours de l'étude avant projet et d'évaluer les besoins effectifs de façon détaillée, autant du point de vue nombre de ressources humaines que du point de vue disponibilité de ces ressources."

Et au sujet plus spécifique des relations ouvrières, le document contient ces deux phrases:

"La question d'affiliation syndicale des ouvriers exige, à notre avis, d'être examinée avec soin."

"Réaliser que le succès de tout projet de relance de l'usine ITT-Rayonier serait étroitement relié à la

coopération de la part des ouvriers, nous croyons qu'il sera important d'impliquer le Syndicat des ouvriers des pâtes et papiers dans la phase avant-projet."

Les étapes de la négociation

PORT-CARTIER — Dans son document, la firme I.P. Sharp dresse un bilan de ses démarches avec la compagnie ITT. Il se présente ainsi:

— M. Walter Keirstead de I.P. Sharp a écrit une lettre au maire Dionne au début d'octobre, lui offrant les services de sa firme au sujet d'une étude économique de l'usine de ITT-Rayonier.

— Vers le début de février, I.P. Sharp a écrit une lettre à M. Kevin O'Brien de ITT-Rayonier afin d'obtenir pour M. Keirstead et son client, M. Arthur Ruddy du Boxcraft, le droit de visiter l'usine de Port-Cartier.

— Au cours du mois de mars, I.P. Sharp a fait part aux deux piliers de gouvernement de ses démarches antérieures afin de solliciter l'intérêt de ceux-ci.

— Parallèlement, I.P. Sharp a obtenu de ITT-Rayonier une copie détaillée du rapport Sandwell. M. Keirstead a étudié ce rapport et a développé un modèle mathématique de la structure des coûts du programme 1979. Il travaille présentement sur un modèle de ressources humaines pour ce projet.

— Tout récemment, MM. Ruddy et Keirstead ont négocié directement avec ITT-Rayonier et recherchent un accord par écrit dans lequel:

1 — ITT-Rayonier cédera à la

nouvelle firme l'actif de l'usine, 31 maisons de cadre ainsi que les emplacements de camps faisant partie des régions boisées, le tout pour une somme de \$60 millions américains.

2 — Lors de la conclusion de l'entente, le groupe Ruddy achètera l'inventaire de l'usine, incluant les pièces de rechange, pour un prix égal à la valeur comptable.

3 — Le Groupe Port-Cartier assumera la responsabilité pour le contrat Rexfor, le contrat avec la compagnie minière Québec-Cartier ainsi qu'un contrat pour un édifice de bureaux à Port-Cartier.

4 — Le Groupe Port-Cartier fera de son mieux pour assister ITT-Rayonier à vendre 340 maisons.

5 — ITT-Rayonier s'engage à vendre sur un plan de commission (2 pour 100), la production de l'usine. Les périodes creuses dans le marché, ITT-Rayonier s'engage à vendre sur une base proportionnelle, la production de l'usine.

6 — ITT-Rayonier fournira au cours d'une période de 2 ans, une équipe d'experts-conseils comprenant jusqu'à 12 personnes. Le Groupe Port-Cartier assumera la responsabilité des salaires, dépenses des membres de ladite équipe et paiera en plus des honoraires à ITT-Rayonier. Le Groupe Port-Cartier se réserve le droit de

spécifier les types de ressources requises.

7 — ITT-Rayonier se réserve le droit de se retirer des engagements précédents en tout temps, lors de la phase avant-projet, mais s'engage à rembourser le groupe Ruddy ainsi que les deux piliers de gouvernement pour toutes dépenses directement encourues au cours de la phase avant-projet, jusqu'à un maximum de \$300,000 américains.

En outre, ITT-Rayonier demande présentement au Groupe Port-Cartier de faire preuve d'une capacité de relancer l'usine. Spécifiquement, il doit obtenir la participation du gouvernement provincial, ou du gouvernement fédéral, ou les deux, au moins en principe, avant que l'accord soit signé par ITT-Rayonier.

Le gouvernement provincial demande actuellement au Groupe Port-Cartier de faire preuve d'une capacité de la part du Groupe Port-Cartier d'acquiescer à l'usine. Spécifiquement, le Groupe Port-Cartier doit obtenir un accord par écrit de ITT-Rayonier et présenter ceci au gouvernement provincial.

De son côté, le gouvernement fédéral demande un dossier sur le travail accompli jusqu'à maintenant afin qu'il puisse être en mesure de décider de manière spécifique, son intérêt dans cette affaire.

en un clin d'oeil

Bombardier livrera un premier LRC à Amtrak en juin

Bombardier livrera en juin le premier train LRC à Amtrak. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la société, M. Laurent Beaudoin, en publiant les résultats du premier trimestre. Durant cette période, les profits de Bombardier ont légèrement diminué par rapport au premier trimestre de 1979 passant de \$1,28 million ou 33 cents par action à \$1,04 million ou 27 cents par action. Les ventes du holding québécois ont atteint \$74,5 millions au premier trimestre 1980 par rapport à des revenus de \$74,1 millions durant la même période l'an dernier. M. Beaudoin qui s'est dit satisfait des résultats a rappelé que la division du transport en commun n'avait effectué aucune livraison durant le premier trimestre alors que l'an dernier, les ventes de cette division avaient totalisé \$14 millions. En plus, M. Beaudoin a fait observer que la rentabilité de Bombardier avait été affectée par les hausses du taux d'intérêt entraînant un coût additionnel de \$495,000.

Home Oil fait une offre d'achat de Scurry-Rainbow Oil

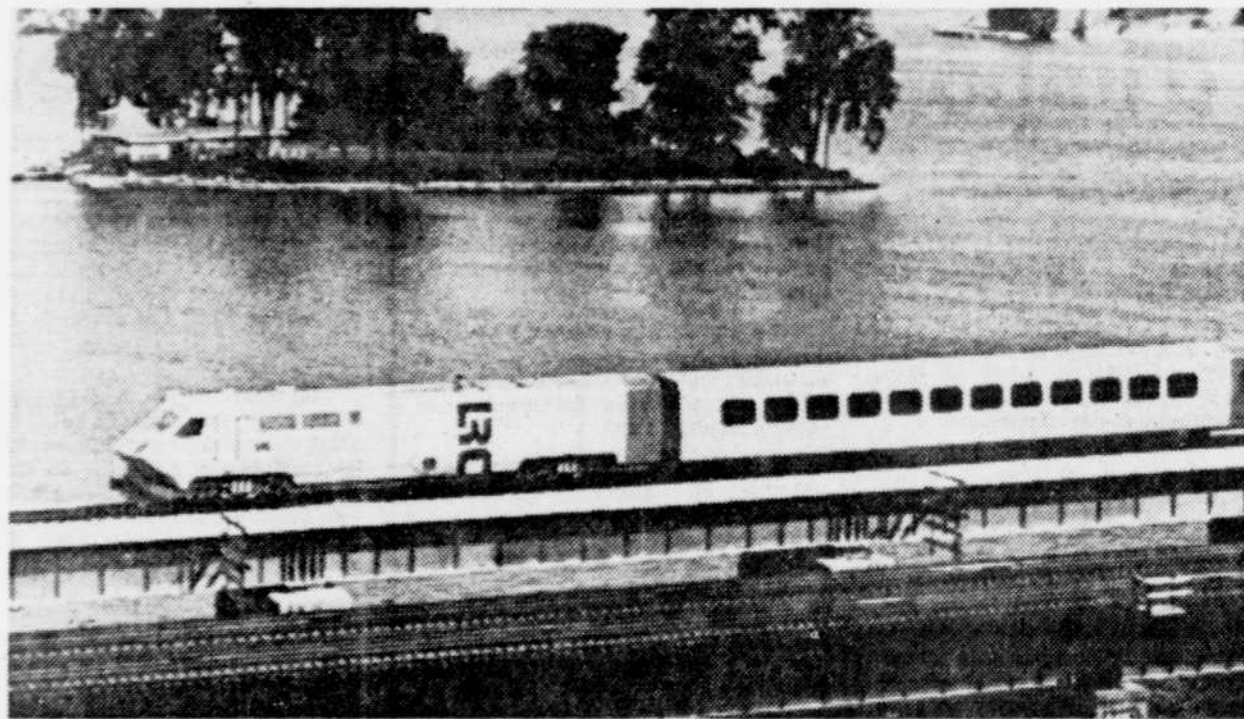
Home Oil de Calgary a présenté hier une offre d'achat dans le but d'acquiescer toutes les actions de Scurry-Rainbow Oil qu'elle ne détient pas encore. Home offre un prix de \$107 pour chaque action de Scurry-Rainbow présentement contrôlée à \$8 pour 100 par Home Oil. Scurry détient environ 72 pour 100 des actions de Plains Petroleum. Cette dernière compagnie n'est pas incluse dans la proposition d'achat. Home Oil est la filiale énergétique de Hiram Walker-Consumers Home.

Légère hausse des mises en chantiers

Les mises en chantiers de logements ont légèrement grimpé en avril par rapport au mois de mars, certains constructeurs ayant voulu battre de vitesse la montée des taux de l'intérêt hypothécaire, a signalé hier Statistique Canada. Le taux annuel désaisonnalisé pour le mois d'avril s'établit à 163,400 unités, contre 151,200 en mars. Cette augmentation est due aux constructeurs qui avaient pris des prêts hypothécaires juste au moment où les taux commencent à grimper, a déclaré un porte-parole de Statistique Canada. Les mises en chantiers devraient fléchir sensiblement en mai et juin à un taux annuel de 135,000.

Fusion des fonds mutuels Beaubran et Canagex

Le 21 décembre 1979, la Banque Nationale du Canada acceptait de vendre à Gestion Verry Ltée, gestionnaires de Beaubran Corporation, les actions ordinaires de Canagex Limitée et ainsi le contrôle de ses trois fonds mutuels (actions, obligations, hypothèques). Le 23 avril 1980, les détenteurs d'unités du fonds Canagex (actions) acceptaient la fusion de leur fonds avec le fonds Beaubran, recevant en échange des actions de celui-ci. Le 24 avril, Beaubran devenait Beaubran Canagex Inc., et cette nouvelle raison sociale (abrégée Beaubranag) apparaît maintenant aux cotés quotidiennes des fonds mutuels. L'actif du nouveau fonds d'actions est de \$41,4 millions.



Nouvel immeuble de \$10 millions au centre-ville de Montréal

La construction d'un nouvel immeuble à bureaux au coût de \$10 millions débute aujourd'hui à Montréal. L'édifice de huit étages et d'une superficie de 150,000 pieds carrés sera situé à l'angle de la rue Peel et du boulevard Maisonneuve. L'immeuble de verre qui portera le nom de "2000 Peel" abritera le siège social de l'Association du transport aérien international. Ce projet est mené conjointement par la Corporation Première Québec et par Canderel. Le nouvel immeuble

devrait ouvrir ses portes à la fin d'avril 1981. On a indiqué qu'environ 40 pour 100 de l'espace à bureaux avait déjà été loué.

\$42,6 milliards de fonds de pension détenus en fiducie

La valeur comptable des avoirs détenus en fonds de pension fiduciaires était estimée à \$42,6 milliards fin 1979, soit \$7,4 milliards de plus qu'il y a un an, indique un rapport publié par le bureau fédéral de la statistique, hier. Les fonds de pension administrés par des

sociétés fiduciaires ou des fiduciaries, sont le type qui prédomine en termes d'avoirs, de contributions et de nombre de titulaires. Le rapport, qui s'applique au dernier trimestre de 1979, indique que les avoirs détenus en obligations représentaient toujours 49 pour 100 de tous les éléments d'actif, contre 48,6 pour 100 durant la même période de 1978.

Pétrole: l'URSS a augmenté ses prix

L'URSS a relevé de \$2 par baril le prix de son pétrole brut à

l'exportation vers les pays autres que ceux du Comecon (Marché commun de l'Est), apprend-on dans les milieux pétroliers londoniens. Elle s'est ainsi alignée sur les autres pays exportateurs à la suite de la hausse générale déclenchée il y a une dizaine de jours par l'Arabie saoudite.

La Grande-Bretagne entre en récession

Les dernières estimations économiques, publiées hier à Londres, indiquent que la Grande-Bretagne entre lentement dans une période de récession, déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux britanniques. Des estimations préliminaires, basées sur la production des trois premiers mois de l'année et publiées par l'Office central de statistiques, avaient indiqué une chute de 0,7 pour 100 de l'activité économique, contrastant avec une augmentation de la production au cours du dernier trimestre de l'année dernière.

Mise à pied temporaire à Volvo de Halifax

L'usine d'automobiles Volvo de Halifax va devoir mettre à pied ses 160 salariés, vendredi, par suite d'un manque de pièces. Un membre du personnel a expliqué, hier, qu'une grève des débardeurs suédois avait empêché la livraison des pièces usinées à la maison mère. Le chômage technique chez Volvo devrait durer une semaine, d'ici à ce qu'une nouvelle cargaison de pièces parvienne d'ailleurs.

Êtes-vous intéressé par un commerce avec un bon potentiel?

Nous sommes à la recherche d'un homme d'affaires entreprenant pour s'établir à Laurier Station comme concessionnaire de matériel agricole et de produits du consommateur.

En tant que concessionnaire John Deere, vous vendrez les produits du plus important fabricant de machines agricoles au monde... une société de 5 milliards de dollars avec une réputation de qualité et de fiabilité basée sur 143 ans d'expérience.

Vous bénéficierez d'une grande variété d'avantages, parmi lesquels des conditions de paiement libérales, d'excellents escomptes, de généreux taux de main-d'œuvre pour les travaux de garantie et des modalités de financement très attrayantes pour les clients. Vous bénéficierez du prestige de représenter une société de renommée internationale tout en ayant la possibilité de réaliser un excellent profit sur votre investissement.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Claude Cazabon, Directeur Régional des ventes. Appelez 1-800-263-6426 ou écrivez à John Deere Limitée, C.P. 1000, Grimsby, Ontario L3M 4H5. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.



1 1/2 %

DÉPÔT À TERME

• 90 jours

Caisse d'Entraide Économique de Lévis

45 ouest Trans-Canada Lévis 833-6364

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

dividendes

par la Presse canadienne	17,5 cents, 15 juill., inscr. le 20 juin.
Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.	
St. Lawrence Cement Co. , classe A, 50 cents, 31 juill., inscr. le 15 juill.	
La Banque de Nouvelle-Ecosse , 35 cents, 29 juillet, inscr. le 27 juin.	
Slater Steel Industries Ltd. , 25 cents, 31 juill., inscr. le 30 juin; 5,5 pc \$1,10 priv. 1er rang, 27,5 cents; 5,5 pc \$1,10 priv. deuxième rang, 27,5 cents; six pc priv. série \$1,20, 30 cents; 1er août, inscr. le 30 juin.	
Bay Mills Ltd. , 6,5 cents, 15 sept., inscr. le 31 août.	
Canada Trustco Mortgage Co. , 33 cents; 7,25 pc priv., 36 cents; 7,75 pc priv., 38,75 cents; 1er juill., inscr. le 13 juin.	
Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd. , 45 cents; 7,10 pc priv., 17,75 cents; 8,60 pc priv., 21,5 cents; 9,40 pc priv., 23,5 cents; 7,65 pc priv., 19,125 cents; 15 juill., inscr. le 20 juin.	
Carling O'Keefe Ltd. , cinq cents; \$2,20 priv. série A, 55 cents; \$2,65 priv. série B, 66,25 cents; 1er juill., inscr. le 10 juin.	
Molson Companies Ltd. , classe A, 36 cents, ou un dividende-action; classe B, 36 cents, ou div.-action; 1er juill., inscr. le 9 juin.	
Gaz Métropolitain Inc. , 10 cents; 5,40 pc priv., \$1,35; 5,5 pc priv., \$1,375; 30 juin, inscr. le 16 juin.	
Gerin Ltd. , sept pc priv.,	

Les producteurs de porcs du Québec ont perdu \$100 millions en 1979

Les producteurs de porcs québécois ont perdu quelque \$100 millions au cours de la dernière année par suite de la période de surproduction nord-américaine et ils doivent se donner les outils nécessaires pour sortir au plus vite de l'ornière quand la situation se redressera.

C'est ce qu'a indiqué en substance le président de la société Promex, M. Jean Bienvenue, dans un communiqué remis aux médias.

Promex, le Conseil pour la promotion et l'exportation du porc québécois, vient d'être mise sur pied par des producteurs et des transformateurs de toutes les régions du Québec et commencera ses opérations le 1er juin.

La production et la transformation de viande porcine sont rentables à moyen terme mais la période actuelle de surproduction a engendré une période de bas prix qui a fait perdre aux producteurs québécois autant que \$25 par porc.

L'industrie porcine québécoise ne s'en situe pas moins au second rang des productions agricoles québécoises après le lait avec des recettes brutes totales de \$420 millions et elle exporte un porc sur deux.

Des producteurs et des transformateurs ont donc décidé de fonder Promex de façon à s'assurer que l'industrie porcine québécoise ait en main tous les outils nécessaires afin de stimuler la consommation locale de la viande de porc, d'une part, et d'autre part, de promouvoir ce produit dans les marchés d'exportation déjà acquis et de favoriser le développement de nouveaux marchés d'exportation.

Lorsque les prix du marché se rétabliront, estime-t-on chez Promex, producteurs et abattoirs pourront compter sur des débouchés stables pour leur produit et récupérer plus rapidement les pertes subies.

Promex disposera d'un

budget initial d'opération de quelque \$300.000 provenant à 50 pour 100 des producteurs et à 50 pour 100 des transformateurs.

Une demande, a indiqué un porte-parole, sera acheminée auprès du ministère québécois du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce et auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de façon à obtenir des fonds additionnels.

Promex, qui espère pouvoir toucher \$300.000 à la fois du côté du Québec que du côté fédéral, pourrait fonctionner ainsi avec un budget de \$900.000 dès sa première année d'opération.

M. Bienvenue a noté que Promex constitue un principe innovateur dans l'industrie agro-alimentaire, par lequel producteurs et transformateurs se regroupent afin d'assurer la promotion de leur produit sur le plan local, national et international ainsi que le développement de



M. JAMES R. MOULTON
Monsieur Marcel Deslauriers, président du conseil d'administration et chef de la direction de Sico Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur James R. Moulton, ingénieur, au poste de vice-président des ventes industrielles (Division de l'Ontario). En plus de remplir ces nouvelles fonctions, Monsieur Moulton continuera à assumer toutes les responsabilités relatives aux ventes. Monsieur Moulton détient un diplôme d'ingénieur en chimie et possède plusieurs années d'expérience dans l'industrie de la peinture. En 1971, il s'est joint à la compagnie Sico Inc. où il a confié divers postes de direction. Sico Inc., le plus important fabricant de peinture à capitaux exclusivement canadiens, excelle dans tous les domaines où il exerce ses activités, au Canada et aux États-Unis. (ANN.)

nouveaux marchés d'exportation tout en respectant le droit sacré de chaque producteur et transformateur de gérer son entreprise.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud (rand)	1.4800
All. de l'Ouest (mark)	6575
Arabie saoudite (rial)	3500
Australie (dollar)	1.3300
Autriche (schilling)	0917
Bahamas (dollar)	1.1670
Barbade (dollar)	6010
Belgique (franc conv.)	040700
Bermudes (dollar)	1.1670
Bresil (cruzeiro)	0654
x-Bulgarie (lev)	1.3300
Carabes (dollar)	4370
Chine (renminbi)	8005
x-Colombie (peso)	0231
Danemark (couronne)	2105
Espagne (peseta)	01650
Etats-Unis (dollar)	1.1581
France (franc)	2830
Grèce (drachme)	0275
Hong Kong (dollar)	2370
x-Hongrie (forint)	0368
Inde (roupie)	1540
Irlande (livre)	2.4300
Italie (lire)	001400
Jamaïque (dollar)	6580
Japon (yen)	005340
Koweït (dinar)	4.3300
Mexique (peso)	0510
Norvège (couronne)	2390
Nouv.-Zélande (dollar)	1.1400
x-Pologne (zloty)	0389
Portugal (escudo)	0240
x-Roumanie (lei)	2572
Royaume-Uni (livre)	2.7476
Singapour (dollar)	5470
Suède (couronne)	2790
Suisse (franc)	7065
Tchécoslovaq. (couronne)	2350
Trinitad-Tobago (dollar)	4935
Venezuela (bolivar)	2782

La société canadienne des relations publiques (Québec) Inc.



MICHEL DUFOUR, ARP
Michel Dufour, ARP, directeur des relations publiques, Dominion Textile Inc., a été élu président de La société canadienne des relations publiques (Québec) inc., lors de l'assemblée annuelle tenue le 14 mai dernier à Montréal. Les membres du conseil d'administration de cet organisme, qui regroupe au plan professionnel la presque totalité des relationnistes des entreprises privées et publiques du Québec depuis trente ans, sont: Denise Dallaire, Consolidated-Bathurst Inc., 1er vice-président; Richard Michon, Société d'énergie de la Baie James, 2e vice-président; Roger Lhoumeau, Pétrofin Canada Inc., 3e vice-président; Henriette Inkel, ARP, Conseil en relations publiques, 4e vice-président; David Allnut, Université Concordia, secrétaire; Frances Kelley, Le centre de la chaussure du Canada, trésorier.

options (transigées)

Cours des options Trans-Canada transigées au bureau de Montréal de Toronto. Un contrat d'option est de 100 actions.

Titres	Mois	Prix	Prix	Prix	Prix
		100	100	100	100
Ab Prc	Fb 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ag 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Ju 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Aug 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Oct 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Déc 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Fv 17/2	100	117	133	149
Ab Prc	Av 17/2	100	117	133	149
Ab Prc					



ÉPICIERS UNIS

CASINO

La Chanson d'ici

Procurez-vous un microsilillon des plus belles «CHANSONS D'ICI» de vos auteurs compositeurs et interprètes préférés.

\$5.98 chaque album simple

Courez la chance de gagner cinq microsilillons de «LA CHANSON D'ICI» offerts par votre station locale. À chaque jour de la semaine, votre station de radio vous fera entendre un des dix interprètes de «La Chanson d'ici». Découpez le coupon de participation et conservez-le. Notez le nom de l'interprète du concours «La Chanson d'ici» à chaque jour de la semaine. Inscrivez-y vos noms, adresse et numéro de téléphone.

Postez-le à votre station de radio.

«La Chanson d'ici»

Nom de l'interprète

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

Nom
Adresse
Tél.

MÉLANGE À GÂTEAUX

saveurs assorties
Robin Hood bte 19 oz

.79

FÈVES JAUNES OU VERTES

coupées de choix
Idéal bte 19 oz

.39

EAU DE JAVEL

concentrée
Mix-O cont. 128 oz

.89

PAPIER HYGIÉNIQUE

couleurs assorties
Royale pqt 4 rlx

1.29

JUS DE POMMES

Rougemont
6 canettes de 6 oz

1.29

CAFÉ INSTANTANÉ

Maxwell House
bocal 10 oz



5.79

MARGARINE MOLLE

Lactantia
cont. 2 lb



1.49

451, 3e Rue, Port-Alfred
Galeries de La Chaudière, Ste-Marie-de-Beauce
1140, avenue du Palais, St-Joseph-de-Beauce
Centre d'Achats Le Village, Baie St-Paul
Centre d'achats Place Charlevoix, La Malbaie
131, rue St-Jean-Baptiste, Bic
141, rue Commerciale ouest, Chandler
616, rue Blondeau, St-Pascal-de-Kamouraska

170, route 138, Neuville
11, avenue Laflamme, Pont-Rouge
332, 2e Avenue, Portneuf Ville
St-Aubert, Cté L'Islet
Marché Georges Levesque, Bonaventure
222, 2e Avenue, St-Georges-de-Beauce
59, rue Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup

Centre commercial Black Lake, Black Lake
Supermarché Nicolet, Galeries Nicolet, Nicolet
122, rue Boulet, Montmagny
511, boul. La Naudière, Ste-Anne-de-la-Pérade
4904, boul. Fossambault, Ste-Catherine
Centre d'Achats Temis, Cabano
Centre Commercial St-Raymond, 333 Côte Joyeuse

DES AUBAINES IMBATTABLES

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31 MAI 1980
NOUS NOUS RÉSERVONS LE
DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



JAMBON FESSE
cuite découennée
dégraissée, prête à manger
Sodor

bout de la croupe la livre **.88** quart la livre **.98** centre la livre **1.38**



CÉLERI FRAIS
produits de la Floride
Canada # 1
calibre grosseur 24
chaque **.48**

FOIE DE VEAU
décongelé la livre **2.89**

JAMBON CUIT
tranché Taillefer la livre **1.89**

BOEUF HACHÉ
mi-maigre la livre **1.88**

SAUCISSES FUMÉES
Taillefer pqt 1 lb **1.29**

SAUCISSON
cello ou ciré au morceau Taillefer la livre **.89**

BROCOLIS
produits frais des États-Unis calibre 14 **1.09**

CHAMPIGNONS
bons à chair blanche produits frais du Québec contenant de 1 chopine chaque **.88**

MELON D'EAU
produits de la Floride pièce entière la livre **.25**

POMMES DE TERRE
de table nouvelle récolte produits des États-Unis Canada # 1 sac cello 5 lb **.98**

POMMES ROUGES
variété Spartan produits de C. B. Canada de fantaisie cello 3 lb **1.89**

FLOCONS DE POULET
Maple Leaf bte 6.5 oz **1.55**

TABLETTES DE CHOCOLAT
saveurs assorties Neilson cello 4/35c **1.25**

JUS DE RAISINS
bleu / blanc / rouge Welch bout. 24 oz **1.09**

CHAMPIGNONS
morceaux et pieds Riviera bte 10 oz **.79**

CÉRÉALES
Croque-Nature Quaker bte 450 g **1.19**

LANGUES DE PORC
marinées Cordon Bleu bocal 7 oz ¼ **2.79**

CRISTAUX À SAVEUR
de fruits assortis Wylers sachet 3 env. 92 g **.89**

OLIVES FARCIES
manzanilla Habitant bocal 9 oz **.99**

SUÇONS
B. B. Bat trois saveurs Weston bte 20 **.69**

CROUSTILLES
régulières St-Castin sac 250 g **.89**

POULET DÉSOSSÉ
avec bouillon Roberto bocal 200 g **1.69**

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS
Roberto bte 425 ml **2/.69**

EAU DE SOURCE
naturelle Mont St-Hilaire cont. 4 litres **1.29**

BISCUITS
Ritz bte 450 g **1.39**

BREUVAGE DE RAISINS
Welchade bte 48 oz **.89**

LACETS NOIRS OU ROUGES
à saveur de réglisse Lasso cello 200 g **.69**

SODA À PÂTE
Cow Brand bte 500 g **.51**

ASSIETTES PLASTIFIÉES
9" Dixie pqt 24 **1.49**

VERRES POUR BREUVAGES
chaud 7 oz Dixie pqt 24 **1.29**

NETTOYEUR LIQUIDE
Lestoil bout. 40 oz **1.99**

SERVIETTES HUMIDES
Wet Ones cont. 70 serviettes **1.59**

DENTIFRICE
ordinaire ou menthe Crest tube 100 ml **1.09**

SAC TOUT USAGE
Baggies pqt 20 s **.65**

BISCUITS
Social The Christie bte 600 g **1.45**

MOUCHOIRS DE PAPIER
couleurs assorties Royale bte 100 (3 plis) **.75**

ESSUIE-TOUT (JUMBO)
couleurs assorties Royale pqt 1 roul. **.99**

AGENT DE RINÇAGE
liquide Jet Dry bout. 118 ml **.69**

LAMES DE RASOIRS
Atra de Gillette pqt 5 **1.49**

PLAQUETTES INSECTICIDES
Raid 1 unité **2.99**

PELLICULE TRANSPARENTE
Stretch'N Seal roul. 15 m **.65**

SAVON DE TOILETTE
format personnel Dial pqt 4 **1.59**

LOTION
Sun Tan Noxzema bout. 130 ml **2.19**

JUS DE RAISINS
Welch bte 12 oz **.99**

JUS D'ORANGES
York bte 12 oz **.85**

T. V. DINER
boeuf / dinde / poulet Swanson bte 11 oz **1.25**

771, avenue Royale, Giffard
58, rue Seigneuriale, Beauport
480, boul. Rochette, Beauport
3098, avenue Royale, Beauport
2314, avenue Royale, Courville

2445, chemin St-Louis, Sillery
1370, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
3245, 1re Avenue, Québec
1050, avenue Larue, Villeneuve

1900, 9e Avenue, Charny
171, rue St-Georges, Lévis
1300, 1re Avenue, St-Rédempteur
270, de l'Eglise, Notre-Dame-des-Laurentides

LE BOEUF À BAS PRIX



GÂTEAUX STUART APOLLO BOITE DE 6 MINI CROQUETTES - POP - CARAT - MEL BOITE DE 8 ROULES SUISSES BOITE DE 10 **89¢**

MARGARINE MOLLE THIBAUT Bol 2 lb **1.49**

JUS DE LÉGUMES V-8 Pot 28 oz **69¢**

POINTES D'ASPERGES CANADA DE CHOIX MAPLE LEAF Boite 12 oz **1.34**

CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE Sac 1 lb **3.39**

RÔTI DE PALETTE BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.18** LB
ECONOMISEZ 80¢ LB

RÔTI DE CÔTES CROISÉES BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.68** LB
ECONOMISEZ 70¢ LB

PÂTÉ DE FOIE PARIS PATE Boites 3 oz **3/1.00**

POIS VERTS ASSORTIS CANADA DE CHOIX IGA Boite 19 oz **3/1.00**
PRIX HABITUEL 3/1.23

BIFTECK DE RONDE DESOSSE, TRANCHE COMPLETE OU RÔTI EXTÉRIEUR DE CROUPE BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **2.28** LB
ECONOMISEZ \$1.00 LB

RÔTI DE POINTE DE SURLONGE BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **2.78** LB
ECONOMISEZ \$1.00 LB

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS FLEECY Contenant 128 oz **1.99**
PRIX HABITUEL 2.55

BOISSON GAZEUSE KIK COLA BOUTEILLES CONSIGNÉES Bouteille 750 ml **6/1.79**
PRIX HABITUEL 6/ 2.58

RÔTI DE CÔTES DE CHOIX BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **2.98** LB
ECONOMISEZ \$1.00 LB

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE **1.98** LB

PAPIER HYGIÉNIQUE DELSEY Paquet de 4 roul. **1.29**
PRIX HABITUEL 1.66

RELISH EN CUBES HABITANT Pot 24 oz **89¢**

BIFTECK DE SURLONGE BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **2.88** LB
ECONOMISEZ 90¢ LB

BIFTECK OU RÔTI D'ALOYAU BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE **3.28** LB
ECONOMISEZ 90¢ LB

DÉTERSIF POUR LA LESSIVE SUNLIGHT Boite 4,8 kg **5.99**

BISCUITS RITZ CHRISTIE Boite 450 g **1.29**

Fruits et légumes frais

LAITUE ICEBERG DE CALIFORNIE CANADA NO 1 GROSSEUR 24 **59¢** CH.

MELONS D'EAU DES ETATS-UNIS LB **22¢**

PIMENTS VERTS DES ETATS-UNIS CALIBRE GROS LB **59¢**

CONCOMBRES ANGLAIS DE L'ONTARIO CANADA NO 1 CH. **59¢**

POMMES GALA DE NOUVELLE ZELANDE LB **39¢**

ESSUIE-TOUT KLEENEX Paquet de 2 roul. **1.19**

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI MACARONI COUPE SPAGHETTI Boite 1,5 kg **1.79**

MOUCHOIRS DE PAPIER FACELLE ROYALE Boite de 100 **65¢**

THÉ EN SACHETS ORANGE PEKOE RED ROSE Boite de 60 **1.69**

SAVONS EN BARRES FORMAT DE BAIN JERGENS Paquet de 3 x 130 g **99¢**

BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS ROUGEMONT Boite 48 oz **59¢**

NOURRITURE POUR CHATS MENU SPECIAL PUSS'N BOOTS Boite 1 kg **1.09**

POMMES DE TERRE ENTIÈRES CANADA DE CHOIX IGA Boites 19 oz **3/1.00**

DÉTERTANT LIQUIDE MIR Paquet de 2 x 750 ml **1.39**

PÊCHES TRANCÉES E.U. DE CHOIX IGA Boite 19 oz **67¢**

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS KINGSFORD Sac 20 lb **4.89**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 31 mai 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Consultez la circulaire hebdomadaire pour plus de spéciaux.

225, NOTRE-DAME DONNACONA

1580, ST-LOUIS SILLERY, QUE.

318, rue RACINE LORETTEVILLE

3264, CHEMIN STE-FOY STE-FOY

885, av. ROYALE BEAUPORT

135 DES CHENES OUEST QUEBEC

3100, LAFOREST STE-FOY

335, boul. WILFRID-HAMEL VILLE-VANIER

2480, CHEMIN STE-FOY STE-FOY



Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, semble songeur pendant que le président mexicain M. Jose Lopez Portillo s'adresse aux journalistes après la ratification de l'entente sur les livraisons de pétrole entre les deux pays.

Canada-Mexique: l'entente sur le pétrole est ratifiée

(D'après PC, UPC et AFP) — Le président du Mexique, M. Jose Lopez Portillo, et le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, ont présidé, hier, à une cérémonie de ratification d'un accord de collaboration industrielle et technique qui prévoit la vente de 50.000 barils de pétrole mexicain par jour, assortie d'un échange de technologie de pointe canadienne dans plusieurs domaines.

Par ailleurs le président mexicain a changé une décision antérieure de son gouvernement de fournir 100.000 barils par jour parce que le gouvernement conservateur avait retardé sa visite d'un an, a laissé savoir hier le premier ministre Trudeau.

L'entente stipule que le Mexique, par l'entremise de Pemex, sa société nationale des pétroles, livrera 10.000 barils de pétrole par jour en octobre à Petro Canada. Cette quantité passera à 30.000 barils par jour en novembre pour atteindre 50.000 barils par jour d'ici la fin de 1980.

Les deux chefs d'Etat ont toutefois évoqué la possibilité "d'accroître éventuellement ces livraisons pétrolières"

dans un communiqué conjoint émis à la fin de leurs entretiens. Cependant, on peut y lire que la capacité du Mexique à absorber les revenus du pétrole ainsi que la réalisation de projets de développements entrepris de concert par les deux pays conditionneront cette augmentation.

Coopération

En contrepartie à la décision mexicaine de lui vendre du pétrole, le Canada convient de s'engager dans des projets de coopération comprenant le transfert de technologie, la collaboration technique, des arrangements d'octroi de licences ainsi que plusieurs autres formes de "transactions connexes". Le communiqué final identifie même huit secteurs prioritaires dont l'exploitation minière et forestière, l'agriculture, la mise en valeur de pétrole et du gaz, les télécommunications ainsi que l'équipement de production et de distribution d'énergie hydro-électrique.

Le Canada agira également à titre de consultant auprès du Mexique pour l'assister dans l'étude du système de réacteurs nucléaires de type CANDU

pour répondre aux besoins futurs du Mexique en électricité.

Aux Communes

Par la suite, au cours de la période de questions aux Communes, le premier ministre Trudeau, en réponse à une demande du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a noté que "l'entente conclue aujourd'hui n'est pas aussi satisfaisante que celle initiale l'année dernière". En mai 1979, le Canada et le Mexique initiaient un accord prévoyant la vente de 100.000 barils de pétrole par jour et M. Clark désirait savoir "où étaient passés ces 50.000 barils de pétrole?"

De son côté, l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Mme Flora MacDonald, a ajouté que l'ambassadeur du Mexique au Canada lui avait réaffirmé l'engagement de son pays au sujet des 100.000 barils, le 8 février dernier. Elle a demandé au gouvernement Trudeau comment il allait s'y prendre pour en arriver à l'autosuffisance en pétrole, vers les années 90, sachant que les livraisons mexicaines sont moindres que prévues alors que les importations du Venezuela diminueront de 240.000 à 150.000 barils de

pétrole par jour. "La perte en pétrole vénézuélien est de 90.000 barils alors que l'arrivée de pétrole mexicain n'est que de 50.000 barils. Où prendra-t-on la différence?" a demandé Mme MacDonald.

Entente révisée

A la suite d'un récent changement de politique, liant la vente de pétrole à l'obtention d'avantages économiques et industriels à long terme, le Mexique demandait au Canada de revoir l'entente de mai 1979. Il voulait principalement en rayer l'engagement de fournir une aussi importante quantité de pétrole selon un calendrier de livraison précis, et tenter de soustraire davantage de bénéfices de cette transaction.

Courtsé assidûment par plusieurs pays, dont la France, la Suède et l'Allemagne de l'Ouest, le Mexique se trouvait en position de force pour exiger certaines conditions préalables à la vente de son pétrole.

Le président mexicain est aujourd'hui à Toronto où il rencontre le premier ministre ontarien, M. William Davis, puis il rentrera au Mexique.

Le Mexique hésite à approvisionner Cuba

OTTAWA (d'après PC) — Le Mexique n'a pas l'intention de faire partager ses vastes réserves pétrolières avec Cuba "de crainte que les Soviétiques n'en soient les bénéficiaires", a dit hier le président mexicain Jose Lopez Portillo.

Il a toutefois nuancé son affirmation un peu plus tard en disant que son pays pourrait en fournir à cette nation communiste à condition que

le pétrole serve uniquement comme source énergétique pour l'agriculture, notamment la récolte de la canne à sucre. Il a précisé qu'il faudrait des garanties très solides.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que ENTREPRISE DE NAVIGATION DE LISLE INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Saguenay a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Nationale du Canada *aux droits de la Banque Canadienne Nationale à titre de garantie, par acte portant la date du 10e jour du mois de février 1975 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Charlevoix le 3e jour du mois de mars 1975 sous le numéro 50106. Date à Québec ce 23e jour du mois de mai 1980.

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

Avis de cession générale

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 septembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Editions Micromega, Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le deuxième jour d'octobre 1979, sous le numéro 965703. Ce vingt et unième jour de mai 1980.

LA Banque Toronto-Dominion

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que NAVIGATION HARVEY & FRERES INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Saguenay a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Nationale du Canada *aux droits de la Banque Canadienne Nationale à titre de garantie, par acte portant la date du 10e jour du mois de février 1975 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Charlevoix le 3e jour du mois de mars 1975 sous le numéro 50105. Date à Québec ce 23e jour du mois de mai 1980.

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que NAVIGATION I.E.E. AUX COUDRES INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Saguenay a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Nationale du Canada *aux droits de la Banque Canadienne Nationale à titre de garantie, par acte portant la date du 10e jour du mois de février 1975 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Charlevoix le 3e jour du mois de mars 1975 sous le numéro 50107. Date à Québec ce 23e jour du mois de mai 1980.

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

Spéciaux
5e anniversaire
Place Quatre-Bourgeois
Maillots de bain
Rabais de
33 1/3%
20%
de rabais
sur tous nos
vêtements de ratine
de veours, incluant
les vêtements de
plage.

Yvette Tremblay Inc.
place XXXX
des quatre-bourgeois
658-8081
VISA
MASTERCARD

Aubaines Soleil d'Été

L'été est le temps de la détente, alors venez voir dès maintenant chez Distribution aux Consommateurs notre vaste assortiment de meubles d'extérieur et de barbecue. Nous allons vous aider à vous détendre et à profiter de l'été avec nos prix plus qu'abordables.

Economisez \$10

Ensemble de patio 3 pers. embelli du beau motif "Kabouk" comprend parasol de 9' à dispositif d'inclinaison, fait de tissu lamé vinyle et nylon avec frange. Table de 32" en acier émaillé résistant, nappe pour la table de 32" renforcée vinyle avec frange. Deux fauteuils pliants vinylnylon à armature d'alu de 1" avec accoudoirs. Fauteuils 23 1/2" x 12" env. Soie vendue séparément. 842-275.

Valait 79.99
maint **69.99**

8.88
Soie en aluminium, assure le parasol bien en place et crée également une fine voile de soleil. 16" de diamètre et 7" de hauteur. 857-284.

34.95
Chaise longue rembourrée. Armature pliante en alu de 1" matériau moussé de 2" habillé vinyle. Cette chaise longue réglable à cinq positions est embellie du motif "Kabouk". 818-082.

9.97
Fauteuil avec siège anatomique confortable, armature alu et sangles polypropylène. 818-245.

2
Chaise longue réglable à 5 positions, 6 x 18 sangles polypropylène résistant, armature en alu. 843-136.

6.97
Hibachi portatif O.K., 12" de diamètre. Gril tournant réglable, pieds amovibles et poignée pour le transporter. Compact et solide, aucune grille n'est requise. 722-330.

5
Gril carré de 22" de côté. Commandes de tirage supérieur et inférieur, gril 380 po' réglable à deux hauteurs, surface de cuisson, tablette avant pratique, roues de déplacement faciles, couvercle amovible avec poignée en bois. 876-201.

30
Bouteille de propane de 20 lb pour gril à gaz. 876-383.

25.88
Barbecue à gaz Turco, un feu, 30.000 BTU, avec gril de 308 po', allumage automatique avec Turcolite®, pierre de lave, corps alu conlé. Bouteille vendue séparément. 876-946.

Valait 44.96
maint **39.96**

Valait 99.95
maint **169.95**

Le livre d'or des aubaines soleil d'été

Distribution aux Consommateurs

CANTONS DE L'EST

- Place St-Jean, 400, boul. du Séminaire St-Jean
- 848, rue Principale, Granby
- Les Galeries Granby, 40, rue Evangeline, Granby
- 100, rue Grandes-Fourches sud, Sherbrooke
- Carrefour de l'Estrie, 3050, av. Portland, Sherbrooke

VILLE DE QUEBEC

- Place des Quatre-Bourgeois, 999, av. de Bourgogne, Ste-Foy
- Place Laurier, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy
- Carrefour Charlesbourg, 8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
- Les Galeries Charlesbourg, 4250, 1re Avenue, Charlesbourg

1870, rue d'Estimaerville, Giffard

- Les Galeries de la Canardière, 2485, boul. Ste-Anne, Giffard
- Mail St-Roch, 770, rue St-Joseph est, 345 rue Soumande, Vanier

CHICOUTIMI

- 388, rue des Saguenéens

Place du Royaume, 1401, Place du Royaume

DRUMMONDVILLE

- 1320, rue Hébert
- 400, boul. St-Joseph

JONQUIERE

- Les Galeries Jonquière, 700, rang St-François

LEVIS

- Place Kennedy, 82, rue Kennedy

SEPT-ILES

- Place Cormier, 649, rue Laure ouest

SHAWINIGAN

- Plaza de la Mauricie, 1, La Plaza

TROIS-RIVIERES

- 4190, chemin des Forges

Magazinez pendant que les quantités sont abondantes. Les prix sont en vigueur jusqu'au 31 mai. Pour d'autres aubaines soleil d'été, parcourez notre gros catalogue printemps/été.